

REUNION DU 8 NOVEMBRE 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le huit novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Anché sous la présidence de Martine MOUSSERION, maire.

Etaient présents : Mme DE LAUZON Sophie ; M. HABERAJTER Patrick ; M. MALLET Claude M. MARSAULT Samuel ; Mme MARTIN-CHARDONNIER Estelle ; Mme MOUSSERION Martine ; M. PENOT Olivier ; M. REMBEAULT Raphaël ; M. ROLLAND Cédric ; Mme ROUSSEAU Renée

Etaient excusés : M. GORMALLY Patrick

Pouvoirs : M. GORMALLY Patrick à M. HABERAJTER Patrick

Secrétaire : M. REMBEAULT Raphaël

1- PROCES VERBAL DU 11 OCTOBRE 2021

La Maire donne lecture du procès-verbal de la réunion du 11 octobre 2021, lequel est adopté à l'unanimité.

2- COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS COMMUNALES ET RAPPORTS DES DELEGUES

- **Bulletin municipal/Communication (M. Gormally)** :

- La commune a participé au concours des bulletins municipaux organisé par l'Association des Maires de la Vienne à l'occasion du Salon des maires de la Vienne qui s'est déroulé le 29 octobre au Palais des congrès du Futuroscope. La commune a remporté le troisième prix de sa catégorie, derrière Voulême (1^{er}) et Gouëx (2^e), et gagné un jeu de société sur le thème de l'énergie.

- **SIVOS Anché & Voulon (Mme Martin-Chardonniier)** :

- Le port du masque est de nouveau obligatoire depuis ce jour.
- Une nouvelle professeure pour la classe de CM1 – CM2 est arrivée le 14 octobre. Il s'agit de Mme Bertin, dont le contrat court jusqu'à la fin de l'année scolaire. M. Dugail (remplaçant de M. Rivière durant une bonne partie de l'année passée) est revenu pendant deux jours afin, entre autres, de présenter la classe à Mme Bertin. Certains parents se sont montrés inquiets de la nomination d'un troisième professeur depuis le début de l'année scolaire. Le conseil municipal estime qu'il faut laisser à Mme Bertin un peu de temps avant de porter un jugement.
 - Une demande de dérogation a été présentée par une famille. Fidèle au principe édicté lors des précédents conseils, Madame la Maire l'a refusée. Mise en relation sera faite entre l'académie et les parents concernés pour répondre à leurs interrogations.
 - La directrice, Mme Louvet, a rangé et réorganisé l'école durant les dernières vacances scolaires. Un bureau a été installé pour la directrice entre les deux salles de classe. Une des salles de l'étage a été aménagée en salle informatique.
 - Une rambarde a été posée pour sécuriser l'accès au jardin derrière le préau de l'école.
 - L'école va participer à une journée de rassemblement festif avec un spectacle de Noël à l'école de Payré. Le bus sera mis à disposition par le SIVOS.



● **Affaires sociales (Mme Rousseau) :**

- **Étrennes** : Des chocolats vont être achetés à l'Association des parents d'élèves (APE) Anché-Voulon. Ils serviront à la préparation des étrennes, et seront complétés au besoin par d'autres confiseries. Considérant que la livraison des chocolats de l'APE devrait avoir lieu dans les premiers jours du mois de décembre, il est décidé d'organiser une soirée de préparation des ballotins le lundi 13 décembre. La distribution devrait avoir lieu autour du samedi 18 décembre.

- **Repas des aînés** : La question de son organisation est posée. Il conviendra de prendre une décision en fonction de la situation sanitaire le moment venu.

3. BÂTIMENTS

Salle des fêtes :

- Les radiateurs et les lumières sont opérationnels. Le matériel de l'entreprise Righini a été retiré, tout comme les matériaux, dans l'attente de la reprise des travaux. L'entreprise Righini procèdera à la mise en étanchéité du plafond, notamment à l'endroit où la présence d'amiante a été constatée, comme réclamé par la commune à plusieurs reprises.
- Il est souligné que des locations de la salle des fêtes sont prévues les 18 et 24 décembre.
- Quatre membres de l'Anchentée ont visité la salle des fêtes avec MM. Mallet et Rolland le 13 octobre. Suite à cette réunion, l'association a transmis à la mairie un compte-rendu de cette rencontre, reprenant leurs avis et propositions. Cela a été porté à la connaissance du conseil municipal qui en a débattu.
- L'entreprise Righini a posé au sol un revêtement en tissu pour ne pas abîmer le plancher. Il a été constaté que ce revêtement permettait une baisse de la résonance. Il pourrait être envisagé l'installation d'un revêtement de sol souple.

Ancienne épicerie :

- L'agence des territoires (AT86) a été contactée au sujet de l'ancienne épicerie, en vue d'une étude. Elle devrait recontacter la commune dans les jours qui viennent.
- Les bois (planchers, poutres...) de l'ancienne épicerie devront être rapidement traités pour parer aux attaques des insectes xylophages.

4- VALIDATION DU SCHEMA COMMUNAL DE DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE (SCDECI)

Un schéma communal de défense extérieure contre l'incendie (SCDECI) a été présenté à la commune en 2018. Ce dernier n'a semble-t-il pas fait l'objet d'une délibération. Sur le conseil du SDIS, sa validation est proposée au conseil municipal.

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal valide le SCDECI.

Le SDIS a précisé qu'un nouveau SCDECI sera édité d'ici 4 ans.

5- CLASSEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE

A. DENOMINATION DES RUES : VILLENON, MOISAIS ET LES PLANTES

Madame la Maire propose une liste de noms de rues à attribuer dans les principaux villages de la commune :

- **VILLENON** (plan joint)



Rue de l'Abreuvoir de Villenon

En partant de la route des Vignes : 2 à 20 (impairs à droite)

Rue de la Montée Blanche de Villenon

En partant de la rue de l'Abreuvoir : 1 (impair à droite)

Impasse du Château de Villenon

En partant de la rue de l'Abreuvoir : 1

Impasse du Four de Villenon

En partant de la rue de l'Abreuvoir : 1 à 5 (impairs à droite)

Rue des Sureaux de Villenon

En partant de la place d'Armes : 1 à 2 (impairs à droite)

Rue de la Place D'Armes de Villenon

En partant de la rue de l'Abreuvoir : 1 à 7 (impairs à droite)

Route de Saint-Sauvant de Villenon

En partant de la Route de la Gare : 1 à 17 (impairs à droite)

Route des Vignes de Villenon

En partant de la Route de la Gare : 1 à 11 (impairs à droite)

Route de la Gare de Villenon

En partant du bourg : 2 à 8 (impairs à droite)

Route de la Vallée Grelet

En partant de la D2 (Anché-Couhé) : 1 à 3

➤ **LES PLANTES** (plan joint)

Rue des Plantes

En partant du bourg : 1 à 14 (impairs à droite)

Impasse des Plantes

En partant du bourg : 1 à 4 (impairs à droite)

Route des Noisetiers

En partant du bourg : 1 à 3 (pairs à gauche)

➤ **MOISAIS** (plan joint)

Rue des Ecoliers

En partant de Villenon : 14 à gauche et 19 à droite

Rue du Vieux Four

En partant de la rue des Ecoliers : 1 à 3 (impairs à gauche)

Impasse du Gué

En partant du bourg : 2 à 18 (pairs à droite), pas de n° impairs sur Anché
Après en avoir délibéré, à l'unanimité :



- adopte la dénomination des rues ci-dessus mentionnées ;
- charge Madame la maire de communiquer cette information à tous les services publics intéressés, notamment la Poste, l'administration des impôts, le cadastre, Sorégies, Eaux de Vienne et le Service départemental d'Incendie et de Secours.

B. MODIFICATIONS DE NOMS DE RUES ET NUMEROTATION

La Maire propose des modifications des noms de certaines rues, ainsi que des compléments de numérotation :

➤ MOISSEAU (voir plan)

En partant du bourg : n° 1 à 19 (impairs à droite)

➤ LOTISSEMENT DE LA VERGNEE (voir plan)

Modification de la Rue des Saules (n° 1 à 3)

Rue de la Vallée du Clain : ajout des n° 4 – 6 – 8 et 20

➤ ROUTE DU PONT (voir plan)

Du croisement de la Route de la Vergnée (bourg) jusqu'au croisement en direction du Couyou

N° impairs à gauche en partant du bourg

Inscrire les n° 7 et 9

➤ ROUTE DU RIVAUX (voir plan)

Modifier le nom : **Route du Rivaux** au lieu de Rue de Rivaux

Ajouter les n° 3 et 5

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

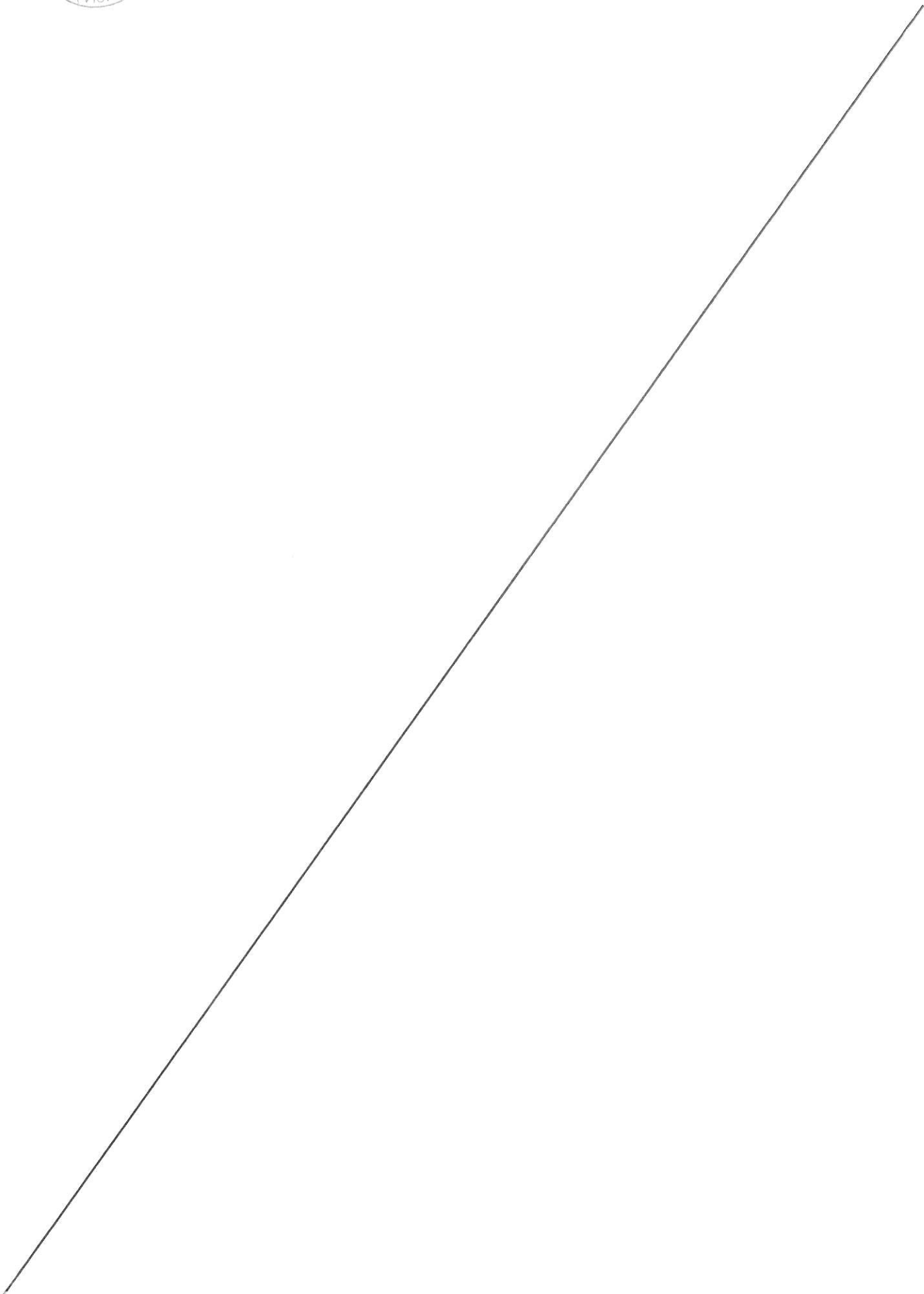
- adopte les modifications mentionnées ci-dessus ;
- charge Madame la maire de communiquer ces informations à tous les services publics intéressés, notamment la Poste, l'administration des impôts, le cadastre, Sorégies, Eaux de Vienne et le Service départemental d'Incendie et de Secours.

6- QUESTIONS DIVERSES

- **Café Les Pois Chiches** : La convention d'occupation des locaux 4 rue de la Vergnée signée avec l'association arrive à terme le 26/06/2022. Mme la Maire devra rencontrer Mme Ecalle, la Présidente.
- **Projet d'épicerie autogérée** : Une réponse a été formulée à Olivier Prévot, porteur du projet d'épicerie autogérée, pour lui signifier l'impossibilité d'installer son projet dans le bâtiment communal actuellement occupé par l'Herbe d'or.
- **Visite du Sénat** : La visite pourrait avoir lieu après la suspension des travaux du Sénat, c'est-à-dire en juin 2022.
- **Téléphone** : l'agent technique avait fait savoir que son téléphone portable était abîmé. ~~Il a été remplacé par un téléphone neuf.~~
- **Vœux du maire** : Les vœux du maire devraient avoir lieu, sous réserve de situation sanitaire, le 9 janvier.
- **Éclairage dans le bourg** : L'éclairage du bourg ne fonctionne toujours pas. SOREGIES doit intervenir une nouvelle fois.
- **Travaux sur la route de Gençay vers Vivonne (au croisement de la D2 et de la D4)** : Une déviation est prévue par Anché.



- **Rampe de la salle de la mairie** : La rampe de la salle de la mairie a été démolie deux fois en une quinzaine de jours. Afin d'éviter que cela ne se reproduise trop souvent, deux options peuvent être envisagées : la pose de barrières ou la pose de plots maçonnés. Considérant l'environnement de la commune, l'option des barrières est préférée, avec pour choix de couleur le "rouge brique" déjà utilisé à de multiples endroits sur la commune.
- **Association des parents d'élèves** :
 - Le 10 décembre aura lieu la fête de l'école, avec une chorale, une distribution de cadeaux par le Père Noël et un marché de Noël. L'APE recherche un Père Noël.
 - La Maire informe le conseil que l'Association des Parents d'Elèves (APE) a demandé à la commune de lui attribuer une subvention.
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal donne son accord pour l'octroi d'une subvention de 130 € à l'APE Anché-Voulon, à verser avant la fin de l'année.
- **Travaux aux Coussières** : M. Penot demande la nature des travaux dans les Cousièrès. Il semblerait que ce soit l'installation de panneaux photovoltaïques, mais ils sont situés sur la commune de Vivonne.
- **Réunion cybercriminalité** : une réunion aura lieu demain à Jaunay-Marigny sur la cybercriminalité pour les collectivités. M. Haberajter s'y rendra.
- **Semaine européenne pour la réduction des déchets (SERD)** : M. Haberajter réitère sa proposition de demander la mise à disposition d'une malle pédagogique à l'occasion de la SERD. Dans ce cas, elle devra être utilisée par les animateurs des TAP. Il leur appartient donc de le décider. M. Desbancs serait prêt à intervenir.
- **Réparation des routes** : M. Haberajter indique que des solutions techniques pour réparer les routes pour une longue durée lui ont été présentées lors du dernier salon des maires de la Vienne. M. Rolland répond que la réparation des routes incombe surtout à la Communauté de communes du Civrasiens en Poitou, qui émet les marchés. La commune n'a donc pas directement de possibilité d'action, puisque le choix des produits appartient surtout aux entreprises retenues par ces marchés.
- **Démarcheurs** : Des démarcheurs, possiblement présentés comme intervenant à la demande de la mairie, seraient passés chez plusieurs habitants. La commune n'a sollicité aucun démarchage des habitants, et leur demande donc d'être vigilants. Une publication à ce sujet sera faite sur le site de la commune.
- **Plan "Tous unis pour la rénovation énergétique des bâtiments publics"** : Lors du dernier salon des maires de la Vienne, le syndicat Energies Vienne a présenté au cours d'une conférence son projet "Tous unis pour la rénovation énergétique des bâtiments publics" comprenant notamment la réalisation d'un audit énergétique des bâtiments communaux, des subventions et avances remboursables ou encore une assistance à maîtrise d'ouvrage, en partenariat avec l'AT86. Il pourrait être pertinent de le solliciter, au moins pour l'ancienne épicerie.

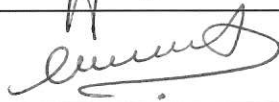
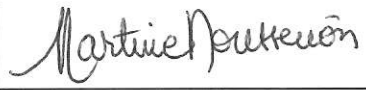
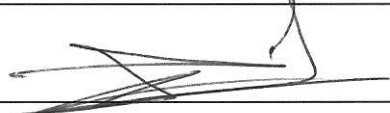
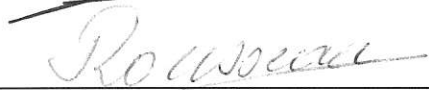


Séance du 08/11/2021 à 20h30

N° d'ordre, objets, des délibérations prises durant la séance :

- 1 - Procès-verbal de la réunion du 11 octobre 2021
- 2 - Comptes rendus des commissions communales et rapports de délégués
- 3 - Bâtiments
- 4 - Validation du schéma communal de défense extérieure contre l'incendie (SCDECI)
- 5 - Classement de la voirie communale
- 6 - Voirie
- 7 - Questions diverses

Membres présents :

Prénoms - NOMS	Signatures	Observations
Sophie DE LAUZON		
Patrick GORMALLY		Absent excusé
Patrick HABERAJTER		
Claude MALLET		
Samuel MARSALT		
Estelle MARTIN-CHARDONNIER		
Martine MOUSSERION		
Olivier PENOT		
Raphaël REMBEAULT		
Cédric ROLLAND		
Renée ROUSSEAU		

Membres excusés :

GORMALLY Patrick

Pouvoirs :

M. GORMALLY Patrick donne pouvoir à Mme HABERAJTER Patrick

Secrétaire de séance :

REMBEAULT Raphaël

256

